

nous retournerons à la Chambre des communes. Je sais que le ministre se rend compte qu'à la Chambre des communes, le temps que l'on peut consacrer à l'étude des prévisions qu'ont étudiées les divers comités est restreint. En vérité le comité des subsides ne dispose que de 30 jours. Et si l'on soustrait l'étude des crédits provisoires et celle des crédits supplémentaires, on ne peut consacrer qu'un jour à l'examen des prévisions sur le parquet de la Chambre. Il va de soi que tous les ministères ne sont pas traités de la même façon: L'étude des prévisions de certains ministères dure parfois plusieurs jours, cependant qu'en certaines circonstances, les crédits de plusieurs ministères sont adoptés le même jour après une étude sérieuse en comités permanents.

Voici, monsieur le président, certaines choses que j'aimerais savoir. En premier lieu, je voudrais savoir ce qui se fait à la division des recherches concernant l'institution de comités consultatifs formés de quelques cultivateurs en pied qui pourraient guider les chercheurs dans l'exécution de leurs fonctions. Je voudrais savoir si le gouvernement va se prononcer à l'égard des versements consentis pour perte de récolte, de façon à établir des normes assurant qu'à l'avenir toutes les requêtes soient traitées de la même façon. Le ministre a été saisi du problème en Chambre. Vous n'êtes pas sans ignorer que certains députés prétendent que certaines provinces ont été plus favorisées que d'autres. Je voudrais savoir, par exemple, si l'on a modifié les plans de la reclassification du bétail exposé dans les foires à travers le pays. Je voudrais savoir si les prêts destinés aux immobilisations ont fait quelque progrès, de même que les prêts à long terme, et le reste. Je voudrais savoir si le ministre ou les hauts fonctionnaires de son ministère n'ont rien de concret à nous dire concernant le double prix du blé, problème que l'on a déjà étudié. Je voudrais savoir ce qui advient de la conservation et de l'utilisation des eaux, projet de collaboration avec les provinces. J'ai raison de croire que certaines provinces, surtout dans l'Ouest du Canada, collaborent à cette fin à des projets d'envergure.

Certaines des choses que j'ai mentionnées peuvent peut-être faire l'objet de notre étude au cours de l'examen des crédits qui les concernent. Mais dans la mesure où les prévisions de 1966-67 sont concernées, s'il nous faut se restreindre à l'étude de la dépense que prévoient les différents crédits, nous nous limiterions, monsieur le président, à traiter d'une politique d'ores et déjà établie, sans connaître les raisons qui la motivent. De plus, nous ne saurions rien des plans qu'on envisage à ce sujet. A mon avis, le Comité existe à ces fins. Lorsque des prévisions budgétaires sont déférées à un comité permanent, nous devons en poursuivre l'étude de la même façon que le ferait le comité plénier, sauf lorsque quatre ou cinq comités se réunissent conjointement. Ainsi, quelques députés peuvent épargner du temps, jouissant aussi de l'occasion de mieux approfondir le sujet.

Monsieur le président, je crois en avoir assez dit. J'aurai plusieurs questions à poser relativement aux crédits consignés aux cahiers des prévisions, auquel le ministre a fait allusion. Je me demande sérieusement si nous ne devrions pas attaquer un sujet particulier et le vider, que ce soit la ligne de conduite concernant l'industrie laitière ou la recherche, ou s'il ne conviendrait pas mieux